



exercice 2024



Compte-rendu administratif et financier

J'ai le plaisir de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de la commune pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, conformément à la loi sur l'administration des communes du 12 avril 1984.

En ce qui concerne le projet de développement villageois, l'année 2024 a été principalement consacrée à l'attente de l'autorisation de construire, déposée en décembre 2023. Le dossier a été examiné par les services étatiques compétents, qui ont formulé diverses demandes de compléments et de modifications auprès du bureau d'architecture Apaar Sàrl. Parallèlement, l'Exécutif a poursuivi la gestion des fonds intercommunaux liés au projet, nécessitant des séances de travail avec les membres de l'ACG.

L'automne a marqué un tournant avec la reprise de l'auberge communale. Après près de deux années de recherche en collaboration avec la Régie Foncière SA, une équipe féminine a été retenue

pour exploiter ce lieu sous une forme originale : un café-restaurant, un atelier de céramique et un espace de peinture indigo. Nous leur souhaitons plein succès dans cette entreprise, qui permettra de maintenir un espace vivant et fédérateur au cœur de notre village.

Sur le plan financier, l'exercice 2024 se clôture avec un résultat positif, notamment grâce à un excédent budgétaire et à des charges non engagées. Toutefois, les recettes fiscales s'inscrivent à la baisse et semblent désormais stabilisées à un niveau inférieur aux années précédentes. Dans ce contexte, la commission des finances et l'Exécutif appellent à la plus grande prudence dans les engagements à venir.

Quant aux prochaines élections communales, la fin d'année a été rythmée par le dépôt des listes électorales pour la législature 2025-2030. Trois listes, réunissant neuf candidats pour trois sièges au Conseil administratif, témoignent d'un fort intérêt pour



les affaires communales. Ce dynamisme est peut-être lié à la récente mise en place du système de Conseiller administratif (CA). Les élections de mars 2025 nous en diront davantage.

Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien : le secrétariat, les cantonniers, la concierge, l'intendante du parascolaire, ainsi que mes collègues, Mme Emmanuelle Spinedi et M. Bernard Mittey, pour leur engagement et leur collaboration constante.

Serge Broquard
Maire



4 COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

EXÉCUTIF

Maire

Serge Broquard
Administration générale
Finances
Aménagement du territoire
Ecole et sport
Routes, transports et sécurité

Adjointe

Emmanuelle Spinedi
Finances
Aménagement du territoire
Social
Environnement

Adjoint

Bernard Mitthey
Finances
Aménagement du territoire
Culture et manifestations
Bâtiments

CONSEIL MUNICIPAL

Jean-François Beausoleil
Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Marie-France Demont
Jean-Paul Gaillard
Thomas Läser
Paulo Rodrigues da Guerra
Jean-Pierre Renggli
Jacques-André Romand
Emmanuel Rossi
Joseph-Marie Thorens

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(01.06.2023-31.05.2024) Edgar Cardoso Inacio président
Christophe Bongard vice-président
Caroline Radice secrétaire

FONCTIONS ADMINISTRATIVES

Administration générale et finances

Serge Broquard
Caroline Radice
Martine Gremion Engeler
Sandrine Carrat

Secrétariat

Comptabilité

Fiduciaire Chavaz SA
Caroline Radice
Martine Gremion Engeler

ETAT CIVIL À LA MAIRIE DE CHÊNE-BOUGERIES

Pascale Fournier
Responsable de l'office

VOIRIE

Eric Antoniazzi
Filmon Tesfay

CONCIERGERIE ET INTENDANCE

Carla Pezulla
Patricia Velati Thiriet

COMMISSION SOCIALE

Président Emmanuel Rossi
Maire/adjointe Emmanuelle Spinedi
Membres Jacques-André Romand
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION ECOLE ET SPORT

Président Jean-Pierre Renggli
Maire/adjoint Serge Broquard
Membres Marie-France Demont
Jean-Paul Gaillard
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION CULTURE ET MANIFESTATIONS

Président Emmanuel Rossi
Maire/adjoint Bernard Mitthey
Membres Edgar Cardoso Inacio
Jean-Paul Gaillard

COMMISSION BÂTIMENTS

Président Jean-Paul Gaillard
Maire/adjoint Bernard Mitthey
Membres Marie-France Demont
Edgar Cardoso Inacio
Jean-Pierre Renggli
Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Président Thomas Läser
Maire/adjointe Emmanuelle Spinedi
Membres Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION ROUTES, TRANSPORTS ET SÉCURITÉ

Président Edgar Cardoso Inacio
Maire/adjoint Serge Broquard
Membres Christophe Bongard
Thomas Läser
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION FINANCES

Président Jacques-André Romand
Maire/adjoint Serge Broquard
Emmanuelle Spinedi
Bernard Mitthey
Membres Jean-François Beausoleil
Marie-France Demont
Jean-Pierre Renggli

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PROJET DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Président Jean-François Beausoleil
Maire/adjoint Serge Broquard
Emmanuelle Spinedi
Bernard Mitthey
Membres Thomas Läser
Paulo Rodrigues da Guerra
Jacques-André Romand





Le principal dossier de l'année 2024 aura été la gestion des levées des déchets encombrants. Un point de situation a été fait entre les exécutifs des communes partenaires du projet Mobilitri et l'Etat. Presinge et cinq autres communes ont décidé de prolonger d'une année le contrat, le temps de permettre à l'Etat d'organiser et de financer un appel d'offres. Les résultats seront proposés durant le deuxième semestre 2025. Pendant ce temps, la commission a examiné plusieurs possibilités pour la gestion des encombrants, notamment une nouvelle version allégée de Mobilitri ou une levée des encombrants au porte-à-porte.

La gratuité des transports publics genevois (TPG) pour les jeunes, mise en place par le canton à partir de 2025, a permis de réaffecter le budget initialement dévolu à la subvention des abonnements TPG. La commission et l'exécutif ont souhaité allouer ce budget aux subventions pour la mobilité douce, en renforçant notamment ses offres de subvention respectivement pour les vélos-cargo et l'achat des abonnements annuels pour les seniors.

Nous nous sommes également penchés sur les fontaines communales afin d'évaluer les possibilités d'économiser cette précieuse ressource qu'est l'eau. La mise en hivernage est techniquement complexe, mais le débit anormal de certaines fontaines a été ajusté, permettant ainsi des économies d'eau.

La commission a également poursuivi ses efforts pour encourager le tri des déchets au centre d'hébergement collectif, dans le but d'augmenter la quantité de déchets recyclés.

Il convient également de souligner l'installation, cette année, d'une borne de recharge électrique devant la mairie afin de promouvoir l'électromobilité.

Edgar Cardoso Inacio
président



La dernière semaine de février les classes de 7P et 8P ont fait un camp de ski à Champéry. La neige et le beau temps étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des enfants et des accompagnants.

À Pâques, une chasse aux œufs pour les élèves de Gy et Presinge, a été organisée par les enseignants dans le préau de l'école de Presinge. Belle chasse colorée et abondante sans indigestion à déplorer !

Du 24 au 28 juin, les classes de 6P et 7P ont profité d'un magnifique séjour dans le canton de Vaud à Longirod. Les enfants ont découvert la magie de la forêt et se sont familiarisés avec le travail d'un bûcheron. Ils ont fait de nombreuses randonnées pleines de surprises dans cette magnifique campagne et ont pu voir les animaux de la ferme.

La traditionnelle course d'école a été organisée sur différents sites de la région avec de nombreuses activités, un pique-nique en forêt et grillades de marshmallow, qui ont réjoui toute la journée élèves et enseignants.

La fête des Promotions s'est déroulée le 29 juin à Gy avec la commune de Gy. Tout a débuté par le traditionnel cortège des enfants en présence des autorités des deux communes, accompagnés par l'ensemble harmonique de Veigy. Le spectacle présenté en plein air par les enfants avec une musique très entraînante a eu beaucoup de succès. Après les messages des Maires et la distribution des prix, les élèves ont interprété de très beaux chants sous la direction des enseignants-tes et de leur maîtresse de musique. Ce fut un grand moment de plaisir et d'émotion. Les maîtres-ses, les responsables du parascolaire et la conductrice du bus ont été chaleureusement remerciés pour leur dévouement. Leurs prénoms ont été scandés par les enfants et repris en chœur par tout le public, comme une seule voix, en reconnaissance pour leur engagement. Pendant l'apéritif offert par les communes, les enfants ont pu profiter des nombreuses activités avant de se régaler d'un délicieux repas. L' APEGP et l'Association Heimdall ont géré des stands et largement participé à la réussite de cette belle fête.

En septembre, un rallye a été organisé autour de la salle communale de Presinge par les élèves des 8 P pour tous les élèves des écoles de Gy et Presinge avec de nombreux jeux de mémoires, de connaissances et même d'adresse, comme tirer sur des boîtes de conserves avec des balles de tennis.

Pour la Fête de l'Escalade, Presinge a rejoint les Gytans sur la Place Gyvi pour un Picoulet endiablé mené par les enfants et suivi par tous les participants bien déguisés.

Les écoliers et les villageois ont dégusté une soupe aux légumes préparée par les enseignants, accompagnée de pain et fromage, après avoir chanté le Cé qu'é lainò et la Belle Escalade. Sans plus attendre, la marmite a été brisée dans la tradition avec énergie pour régaler petits et grands. Les autorités ont généreusement distribué du vin chaud et l'APEGP du chocolat chaud, bienvenu en ce début de nuit glaciale.

Le 19 décembre pour la fête de Noël, nous avons eu le grand plaisir d'entendre dans l'église de Presinge, bondée à cette occasion, les chants des enfants superbement interprétés sous la direction des enseignants-tes et les maîtresses de musique. Puis tout ce monde s'est déplacé dans la salle communale pour attendre le Père Noël. Son arrivée a suscité beaucoup d'émotion chez les enfants toujours émerveillés qui ont reçu un petit cadeau. Le public a été touché par tant de joie et de bonheur, puis a dégusté l'apéritif offert par la commune.

Les Communes de Presinge et Gy parrainent chaque année, d'un commun accord, une Association ou Fondation qui bénéficie des dons offerts lors de la soirée et du complément donné par les deux Communes. Cette année c'est la Fondation pour les Enfants Extraordinaires (FEE) qui a été retenue. (www.centre-fee.org)

Jean-Pierre Renggli
président



Cette année, le Conseil municipal s'est réuni à 8 reprises en séance ordinaire.

Voici la liste des principaux sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal :

18 mars – Séance ordinaire

- Délibération N041/2024. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit d'investissement de 1150 000 fr. pour la rénovation d'un immeuble, sis au 5 chemin des Cordonniers, parcelle communale N0 2628.

- Délibération N042/2024. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 30 000 fr. destiné au remplacement d'un collecteur de drainage et des regards situés sur la parcelle agricole N0 2252 à La-Louvière.

- Délibération N043/2024. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit d'investissement de 280 000 fr. pour la rénovation de la distribution générale d'eau de l'immeuble 17-21 Louvière, parcelle communale N0 2093.

- Discussion sur l'auberge communale.
- Etat du projet du Futur Collisionneur Circulaire mené par le CERN.
- Démission de M. Rodrigues da Guerra de la commission des manifestations. Il n'est pas remplacé.

29 avril – Séance ordinaire

- Présentation des comptes 2023.

13 mai – Séance ordinaire

- Délibération N045/2024. Approuvée à l'unanimité.

Approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité. Soit :

- compte de résultat 2023 pour un montant de 3981951.21 fr. aux charges et de 4715084.27 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 733133.06 fr. Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de 1044096.72 fr. et résultat extraordinaire de -310963.66 fr.
- compte des investissements 2023 pour un montant de 295313.75 fr. aux dépenses et de 0 fr. aux recettes, les investissements nets s'élevant à 295313.75 fr.
- bilan au 31 décembre 2023, totalisant à l'actif et au passif un montant de 75315272.10 fr.

- acceptation des crédits budgétaires supplémentaires 2023 pour un montant total de 257765.26 fr. dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels.

Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

- Formation du bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025.

17 juin – Séance ordinaire

- Délibération pour l'achat d'un porte-outil non votée. Le sujet est renvoyé en commission.
- Délibération N047/2024. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 64 000 fr. destiné à la réhabilitation de collecteurs communaux d'EU et EP situés sur la parcelle N0 1628 (privée) au hameau de La-Louvière.

16 septembre – Séance ordinaire

- Délibération N049/2024. Approuvée par 5 oui, 2 non et 3 abstentions.

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 45 000 fr. destiné à l'étude de faisabilité d'un PLQ sur la parcelle N0 2130, située à la route de Presinge.

- Nomination des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2025.

4 novembre – Séance ordinaire

- Présentation du budget 2025.
- Présentation du projet d'agrandissement du cimetière.

25 novembre – Séance ordinaire

- Délibération N050/2024. Approuvée par 8 oui, 0 non et 1 abstention.

Relative au budget de fonctionnement annuel 2025, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter :

- budget de fonctionnement 2025 pour un montant de 4244548 fr. aux charges et de 4245548 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 1000 fr. présumés. Cet excédent de revenus présumé se décompose de la manière suivante :
- résultat opérationnel de 1000 fr. et résultat extraordinaire de 0 fr.



- taux des centimes additionnels pour 2025 à 40 centimes.
- autorisation donnée au Maire de renouveler en 2025 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et de procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.
- Délibération N051/2024. Approuvée à l'unanimité.

Relative au crédit destiné au versement de la contribution annuelle de 45 200 fr. au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

- Délibération N052/2024. Approuvée par 6 oui, 1 non et 2 abstentions.

Relative aux montants des indemnités et aux indemnités de fin de fonction allouées en 2025 aux conseillers administratifs pour un total de 149 000 fr.

9 décembre – Séance ordinaire

- Réponse à l'interpellation de la commission des bâtiments dans sa majorité au sujet du: « Retard dans l'installation de la barrière automatique à la Ferme Gallay ».

Martine Gremion Engeler
secrétaire



Avec ce rapport administratif 2024, nous arrivons au terme du travail fourni durant cette législature. Nous en profitons pour répertorier, les principaux objets sur lesquels nous nous sommes penchés depuis le début de la législature.

- 1) Dépendances Ferme Gallay et Ferme Gallay
- 2) Logement 7 Louvière
- 3) Salle communale
- 4) Auberge communale
- 5) Rénovation de l'immeuble 5 Cordonnères
- 5) Analyses CECB+
- 6) Agrandissement du cimetière

Pour rappel, l'année 2020 a été largement impactée par l'apparition du Covid 19. Entre confinement, incertitudes, arrêt des travaux puis reprise des activités avec les mesures de protection sanitaires, les membres de la commission ainsi que l'ensemble du Conseil municipal ont dû s'adapter à une situation extraordinaire.

Les dépendances de la Ferme Gallay sont un bel exemple d'une transformation-rénovation réussie tout en respectant le planning initial et le budget prévu grâce à une bonne gestion de la direction des travaux. Six logements, une salle communale (salle Gallay) et deux salles de société sont venus enrichir notre patrimoine. Cette réalisation complète harmonieusement l'ensemble des bâtiments de la Ferme Gallay. L'installation d'un portail automatique à l'entrée du site, en 2025, permettra de réguler les places de parking attenantes, à la satisfaction des locataires.

Logement 7 Louvière : ce logement de 5 pièces était inoccupé depuis 2015. Suite au déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022 et sur proposition de la commission, le Conseil municipal a décidé d'attribuer ce logement à des réfugiés ukrainiens. Depuis lors, plusieurs réfugiés ont pu bénéficier de ce logement. Actuellement une famille avec grands-parents occupe cet habitat. Il reste que le futur de ce logement devra retenir l'attention des nouveaux conseillers.

Salle communale : la nouvelle structure supportant l'éclairage de scène a été installée en mai 2022. Ce nouvel équipement scénique fut inauguré à la mi-juin à la plus grande satisfaction du Festival Théâtre en Campagne. Au demeurant la salle communale doit être repensée



quant à sa fonctionnalité (accueil de manifestations et restaurant du parascolaire), à son accessibilité (personnes à mobilité réduite, personnes handicapées), à son bilan énergétique et à l'état de relative vétusté de ses menuiseries extérieures. Cela sera la tâche de la prochaine législature.

Auberge Communale : après une fermeture d'un peu plus d'une année et demie, l'Auberge a pu rouvrir avec une nouvelle exploitante et un nouveau concept en été 2024. La réfection des locaux et des façades a permis de retrouver un bâtiment accueillant. Deux ateliers (céramique et peinture indigo) ont pris place dans des espaces annexes. La majorité des villageois se sont réjouis de la réouverture de ce lieu de vie et d'échanges au centre de notre village. Cependant la commission souligne qu'une étude de faisabilité par un mandataire qualifié devra être relancée sur l'ensemble du bâti, avec le logement 7 Louvière, au début de la prochaine législature.

Rénovation de l'immeuble du 5 Cordonnières : la Ferme Mumenthaler fut transformée en 1975 avec l'aménagement de 5 logements. Il devenait nécessaire d'entreprendre une rénovation globale du bâtiment et d'assurer ainsi un habitat sain et confortable à ses locataires. Le 18 mars 2024, le Conseil municipal a validé le crédit d'investissement pour cette rénovation. Les travaux commencés à l'automne 2024 se termineront en été 2025. Au mois de décembre, durant 2 semaines, les locataires restés dans leur logement, ont supportés avec courage de basses températures, en raison de la réfection complète de la toiture. Cette rénovation redonnera toute son allure et toute sa prestance à ce bâtiment emblématique au centre de notre village.

Analyses CECB+ (certificat énergétique cantonal des bâtiments) : en 2023, sur proposition de la commission, le Conseil municipal a validé les analyses CECB+ pour plusieurs bâtiments communaux. Ces analyses se répartissent sur 2024 et 2025. La commission préconise d'avoir l'ensemble de ces analyses avant de fixer les priorités d'interventions. Nous aurons ainsi une indication précise bâtiment par bâtiment, qui permettra de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la performance énergétique de notre bâti communal.

Agrandissement du cimetière : par le passé un projet d'agrandissement avait été conçu avec une extension sur le domaine agricole, cette proposition étant devenu caduque, Monsieur le maire nous a présenté début 2024 un nouveau projet de réaménagement et d'agrandissement du cimetière. La commission a validé ce projet moyennant quelques modifications. Le 16 septembre, le conseil municipal en a pris connaissance et une demande d'autorisation a été déposée à la suite.

Le réaménagement du cimetière comprend : la création d'un jardin du souvenir / la création d'un carré d'enfants / la création d'emplacements supplémentaires pour des tombes et colombariums / des îlots espacés avec des arbres pour fournir davantage d'ombre / des passages de circulation.

L'agrandissement du cimetière comprend : une extension côté village et une extension plein champ côté Est.

Dans cette liste non exhaustive, il faut également citer le bâtiment de la Tourelle (2 rte de la Louvière) et le bâtiment Ferme Gallay qui, cette année, ont bénéficié de travaux d'entretien (volets et terrasses en bois) et de rénovation (changement des verres aux fenêtres et portes-fenêtres) permettant de limiter les dégradations et de maintenir la valeur patrimoniale communale.

Je remercie l'Exécutif, le secrétariat communal, et les membres de la commission des bâtiments, pour leur implication et leur engagement au cours de cette législature.

Pierre par pierre le patrimoine communal se transforme et s'enrichit en attendant le grand projet du développement villageois.

Jean-Paul Gaillard
président

La commission sociale s'est réunie à trois reprises durant l'année 2024.

Les principaux sujets traités sont les suivants.

Subventions accordées aux associations

La commission sociale a vocation à mettre sur pied des événements en faveur des habitantes et habitants de la commune, dans un but social.

La commission sociale, selon des critères prédéfinis, accorde également des subventions aux associations sises à Genève et œuvrant dans le domaine social, humanitaire, éducatif, sanitaire et relatif au développement durable et à la justice et au droit humain. Les membres de la commission s'attachent davantage aux projets concrets qu'aux frais de fonctionnement.

Au chapitre des subventions accordées en Suisse, ce sont 34 associations qui ont reçu 40 000 fr. au total.

Et ce sont également 40 000 fr. qui ont été accordés à l'international selon la distribution suivantes: 20 500 fr. pour 23 associations qui ont été sélectionnées par la commission; il a été fait appel à la Fédération genevoise de coopération (FGC), en tant que prestataire de services, à hauteur de 19 500 fr.

On relèvera que toutes les associations subventionnées ont leur siège à Genève.

Certaines actions sont proches de l'actualité ou des gens. Ainsi en est-il de la subvention accordée pour «une chambre contre un coup de main», et de celles de la Chaîne du Bonheur pour l'action contre la violence contre les enfants et celle pour la crise humanitaire au Soudan.

Boîte à livres

La boîte à livres située dans le parc est régulièrement mise en ordre par Monsieur Jacques Delieutraz. Comme chacun a pu le remarquer, les livres y sont bien rangés, et bien sélectionnés. Un grand merci à Monsieur Delieutraz qui offre ses services depuis 2021.

Sortie des Aînés

Ce sont plus de quarante de nos Aînés qui ont participé, le mardi 10 septembre 2024, à la traditionnelle sortie annuelle. Une visite passionnante du Château de Menthon, au bord du lac d'Annecy, a précédé un excellent repas au Palace de Menthon et une promenade en bateau d'une heure sur le lac précité. La visite du château était commentée par Madame Corinne Charles, historienne

de l'art et habitante de Presinge. Madame Stéphanie Henry, ambulancière ES et également habitante de notre commune, assurait l'encadrement sanitaire des participants.

Une magnifique journée, avec un soleil de fin d'été.

Marche des Entr'Aînés

Une dizaine de belles sorties avaient été programmées par Madame Isabelle Schierz, dont la moitié seulement a pu avoir lieu pour divers motifs. Huit à dix personnes ont participé aux sorties. On relèvera que l'une d'elles a permis l'organisation d'un sympathique repas canadien en la buvette de la salle communale, et une autre a été ponctuée d'un excellent repas au restaurant de la Perle du Lac.

Un grand merci à Madame Schierz.

Repas de Noël des Aînés

Le mardi 10 décembre, la salle Gallay était bien remplie pour le traditionnel repas de Noël des Aînés. La commission et les secrétaires de la mairie ainsi que deux professionnels ont fait la mise en place et procédé au service à table. Le secrétariat a parfaitement organisé la manifestation. Un grand merci à tous.

Selon son habitude et sa générosité, Madame Josiane Dubrit, a offert le vin de l'apéritif ce dont nous la remercions infiniment.

Tous les invités ont été très satisfaits de ce moment de convivialité, et aussi très heureux d'avoir entendu la chorale des enfants de l'école venus exprès à cette occasion.

Bilan de la législature

On notera un bon bilan pour la législature 2020 – 2025. Malgré la pandémie, la commission a su s'adapter avec des activités de remplacements à la grande satisfaction des bénéficiaires.

Au chapitre des initiatives, hormis celles susmentionnées, on rappellera l'usage du formulaire de demande de subvention qui facilite sensiblement l'analyse des requêtes. Dans le même registre, les services de La Fédération Genevoise de Coopération ont permis l'octroi d'une partie des subventions à l'international pour des projets concrets, avec à la clef des rapports systématiques et circonstanciés. La création d'un Groupe de Solidarité permet aux personnes vulnérables de bénéficier gratuitement d'aides concrètes données par des bénévoles.



En cette presque fin de législature je souhaite remercier les membres de la commission, Messieurs Jacques-André Romand et Joseph Thorens, ainsi que Madame Emmanuelle Spinedi, adjointe au maire, de leurs propositions, de leurs actions concrètes et de leur disponibilité. Je remercie également le secrétariat pour le gros travail de réception des dossiers, de communication des décisions de la commission aux personnes concernées et d'organisation de certains événements. La commission se joint à moi pour remercier également les personnes mentionnées plus haut et les autres communiens qui donnent de leur temps et de leur énergie pour aider les autres, de quelque manière que ce soit. Ils contribuent de façon importante à la cohésion de notre village.

Emmanuel Rossi
président





La commission culture et manifestations s'est réunie, pour l'exercice 2024, à quatre reprises.

Manifestations culturelles

L'année 2024 a proposé aux habitantes et habitants de Presinge et d'ailleurs un magnifique programme, riche et varié, qui a ainsi répondu aux attentes diverses du public.

En effet, ce sont sept spectacles, courant d'avril à novembre et s'étendant sur 10 soirées ou jours selon les cas, qui se sont succédé, avec un total de près de 550 spectateurs, pour une moyenne de plus de 90 personnes par spectacle ; ces chiffres ne tenant pas compte des trois jours du Théâtre en Campagne. Il s'agit donc d'un bilan tout à fait honorable pour notre commune.

- L'année a commencé le samedi 20 avril avec un hommage à feu Monsieur Jean-Charles Pellaud, habitant de Presinge et cinéaste des démunis. Le long-métrage « L'illégal » a été projeté et suivi d'une conférence, animée notamment par les protagonistes du film, une famille d'agriculteurs-producteurs de fromage se débattant contre les tracasseries administratives et le marché monopolisé par les grandes firmes. Très beaux témoignages de Madame Marie-Christine Pellaud et de Monsieur Romain Pellaud. Un magnifique moment de cinéma et de rencontre.
- Les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 10 juin, le Festival Théâtre en Campagne a posé ses tréteaux dans le parc et la salle communale. Il s'agissait de la troisième édition avec, comme toujours, une grande variété de spectacles pour petits et grands. Mesdames Charlotte Chabbey et Carole Schafroth et leur équipe gèrent ce festival qui devient un incontournable de notre commune, qui en est la partenaire principale. Cette manifestation émerge à la ligne budgétaire relative aux institutions genevoises (Cf. ci-dessous).
- Un autre incontournable de Presinge est le CinéPresinge, dont la deuxième édition a eu lieu le samedi 3 août avec le film « Retour vers le futur » de Robert Zemeckis, sous l'égide de Monsieur Edgar Cardoso Inacio. Soixante-cinq spectateurs, en famille ou entre amis, se sont assis sur l'herbette ou étendus sur leur chaise longue par une soirée magnifique. Popcorn et boissons, qualité de l'image et du son, bref que du bonheur.
- Samedi 14 septembre, en l'église Saint-Félix, s'est produit le duo F.A.T.E., avec Seat Byeol au violon et Philippe Boaron au piano. Voyage musical oniroïde d'œuvres modernes aux transitions invisibles.

- Le Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) a présenté le samedi 5 octobre, dans la salle communale, le film « Name Me Lawand », émouvant récit d'un enfant né pendant la guerre d'Iraq et privé de l'ouïe, à la recherche de soi, pendant sa quête traumatisante d'asile en Angleterre. Apéritif assuré par les résidents du Centre d'Hébergement Collectif de Presinge ; merci à eux.
- Les samedi 9 et dimanche 10 novembre, aux cimaises et sur les tables de la salle communale ont été accrochées et déposées les œuvres d'une vingtaine d'artistes, toutes et tous de Presinge. Magnifique exposition bien organisée par Monsieur Jean-Paul Gaillard, curateur de cette 5ème édition de Presinge'Art, de retour après quelques années.
- En cette même salle, le samedi 30 novembre, Monsieur Pierre-André Loizeau, communier de Presinge, et son groupe « Terminus 7 » nous ont gratifiés d'un concert de rock de plus de deux heures. Un grand show avec sono et lumières professionnelles. Bières et Food-Truck à l'accueil. Une grande soirée.

Fête nationale du jeudi 1^{er} Août

Grand succès transgénérationnel pour la Fête nationale, avec l'excellent repas de l'Amicale 1243 et le Quartet Crazy Stompers qui a assuré l'animation musicale. Mademoiselle Naila Läser a lu le Pacte de 1291 et Monsieur Francesco Perrella, directeur auprès de l'Office cantonal du logement et de la planification foncière a fait l'allocution. Un cortège avec des lampions et des torches, un feu de joie et même un feu d'artifice aimablement offert par un communier ont ponctué la soirée.

Un grand merci à toutes ces personnes, ainsi qu'à Monsieur André Carrat, de la mise à disposition du champ, et aux volontaires, du rangement des chaises et des tables. Et merci également aux pompiers de leur présence rassurante et nécessaire.

Autre manifestation

La 6^{ème} édition de la Balade Transfrontalière a pu avoir lieu le dimanche 28 avril, sous une pluie passagère, permettant de découvrir, à pied ou à vélo, les communes suisses et françaises de la région. Machilly, Saint-Cergues, Juvigny et Ville-la-Grand pour la France ; Puplinge, Jussy et Presinge pour la Suisse. Trois boucles et un tirage au sort donnant la possibilité d'obtenir un bon pour un repas dans une commune. L'Association Acquacool

a organisé de façon parfaite le stand de Presinge, comme elle l'avait fait les autres années. Un grand merci à cette association fidèle de la manifestation.

Fête de l'Escalade à Presinge

Cette année, c'est à Gy qu'a été fêtée l'Escalade pour les Gytans et les Presingeois, le jeudi 12 décembre.

Noël communal

La fête de Noël de la commune a eu lieu le jeudi 19 décembre, réunissant nombre de nos habitantes et habitants à la salle communale. Après avoir chanté en l'église Saint-Félix, les enfants ont reçu leur cadeau de Noël de la part du Père Noël, venu expressément à cette occasion. Excellent buffet préparé par l'ORIF, que nous remercions. Une belle soirée, conviviale.

Subventions aux institutions genevoises

Il a été versé, pour l'année 2024 et au titre de subventions d'aide à la création artistique, la somme de 30 000 fr.

Bilan de la législature

Durant les cinq années de cette législature, la commission s'est adaptée aux contraintes dues à la pandémie, bien que le nombre de manifestations en ait souffert.

Au chapitre des nouveautés on relèvera :

- La création du Festival Théâtre en Campagne, dont notre commune est le partenaire privilégié.
- La création de CinéPresinge, séance de cinéma en plein air, sur le gazon du parc.
- La mise sur pied de deux concerts de rock.
- Ces trois manifestations ayant vocation à se répéter d'année en année.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Messieurs Jean-Paul Gaillard, Edgar Cardoso Inacio et Paulo Rodrigues da Guerra pour leurs propositions, leurs actions concrètes et leur disponibilité.

Merci également aux autres conseillers, ainsi qu'aux habitantes de leur aide, notamment dans la mise en place et d'autres actions ponctuelles.

Je remercie aussi Monsieur Bernard Mittey, adjoint, de sa précieuse aide dans la sélection des dossiers et le suivi de certaines manifestations.

La paroisse catholique (Unité pastorale La Seymaz) doit également être chaleureusement remerciée pour la mise à disposition de l'église St-Félix à Presinge lors du concert classique et lors de la soirée du Noël communal.

Enfin un grand merci à tout le personnel communal pour le soutien logistique, pour la mise en place et l'installation de la scène et, de manière générale, pour leur aide concrète lors des manifestations.

Emmanuel Rossi
président



La commission Aménagement du territoire et Projet de développement villageois s'est réunie trois fois en 2024: les 22 avril, 13 juin et 8 octobre.

Il est à noter la grande disponibilité des conseillers municipaux ainsi que des membres de l'Exécutif qui étaient tous présents aux trois séances. La commission des Finances a également été invitée aux trois rencontres.

Les deux sujets qui ont retenu principalement l'attention de la commission en 2024 sont :

- 1. Une étude de faisabilité sur la parcelle en face de la mairie et**
- 2. La continuité du projet de développement villageois.**

Point 1 - le projet de faisabilité sur la parcelle 2130 en face de la mairie, trois études ont été demandées à l'Exécutif :

- ▶ 1^{ère} étude : en incluant les points suivants
 - ▶ Avoir des appartements protégés IEPA (Immeubles avec encadrement pour personnes âgées)
 - ▶ Parascolaire (suite au développement villageois)
 - ▶ Local voirie
 - ▶ Parking en surface et/ou souterrain
 - ▶ Salle de gymnastique
 - ▶ Obligation d'avoir des abris de protection civile
- ▶ 2^{ème} étude : sans la salle de gymnastique
- ▶ 3^{ème} étude : avec l'intégration du parascolaire dans l'actuelle salle de gymnastique (minimum 70 places). Les commissions des Finances et Aménagement du territoire et Projet de développement villageois décident d'attendre les résultats de l'étude de faisabilité d'un PLQ sur la parcelle no 2130 concernant les 2 variantes avec ou sans la salle de gymnastique. Selon les résultats, la décision sera prise s'il est nécessaire de revenir sur l'option 3 surtout si le transfert de la salle polyvalente dans le nouveau projet n'est pas possible.

Point 2 - le projet de développement villageois :

- ▶ Transformation de la route de Presinge et de la Place du Village : nous sommes actuellement en attente d'une proposition d'honoraires de la part du Bureau APAAR pour discuter et projeter l'accroche de la Route de La-Louvière sur la Route de Presinge (route cantonale).
- ▶ En décembre, le Conseil d'Etat valide la proposition de la commune de dénommer « chemin de l'Abbaye » la nouvelle voie créée par le projet qui commence à la route de Presinge et finit à la route de La-Louvière.

Jean-François Beausoleil
président



L'Espace de Vie Enfantine « Graines de Patenailles » (EVE) situé sur la commune de Puplinge accueille depuis bientôt 10 ans des enfants des communes de Puplinge, Choulex et Presinge.

La commune de Presinge bénéficie de six places en crèche et de deux au sein du jardin d'enfants.

Onze jeunes habitants de Presinge âgés de 4 mois à 4 ans sont accueillis chaque jour dans nos locaux.

Un nouveau partenariat a vu le jour cette année avec l'association Koala. L'objectif est d'offrir un espace d'accueil parents-enfants avec un accès libre et gratuit afin de favoriser la socialisation des enfants qui ne bénéficient pas de place en collectivité. L'offre s'adresse aux futurs parents, parents, grands-parents, accueillants-tes de jour, etc. Des ateliers bricolages sont proposés par deux animatrices de l'association Koala et ont lieu plusieurs mercredis par mois dans les locaux du jardin d'enfants. Le projet rencontre un vif succès ! La moyenne par atelier est de 15 enfants accompagnés par un proche.

L'institution genevoise du maintien à domicile (IMAD) se rend quant à elle chaque mercredi pour des consultations parents-enfants. Elle propose également de manière ponctuelle des conférences sur des thèmes d'actualité en lien avec l'enfance (goûters sains, danger des écrans sur la santé, etc.).

En plus des activités courantes proposées au sein de l'EVE (cuisine, créatrices, motrices, sensorielles, sorties, éveil au yoga, etc.), le thème commun de l'art et de la culture a été le fil conducteur de l'année 2024. Les enfants ont été sensibilisés à plusieurs styles d'art (peinture, musique, etc.) et à plusieurs sorties au musée.

Géraldine Legrand
directrice



Depuis 2017, la compagnie 301 intervient sur l'ensemble des territoires des communes de Presinge et Puplinge pour toutes les alarmes et missions ordonnées par la centrale d'alarme 118. En outre, nous pouvons être réquisitionnés pour encadrer certaines manifestations, comme le Tour de Presinge et le Marathon, mais également les promotions scolaires, le 1^{er} août ou encore l'Escalade.

À ce jour, la compagnie est composée de 38 sapeurs-pompiers, dont quatre cadres, un capitaine, un sergent-major et deux fourriers. Cet état-major est responsable de la gestion de la compagnie au quotidien et, pour mener à bien cette mission, il est assisté de huit sous-officiers. Deux sapeurs ont passé la formation de sous-officier avec succès depuis le dernier rapport. En outre, deux sous-officiers ont suivi la formation de chef d'intervention et sont désormais capables de gérer le groupe d'intervention sur un sinistre et d'interagir avec les autres partenaires éventuels. Ces mêmes sous-officiers se destinent à devenir officiers à court terme et ainsi renforcer l'état-major. Nous recrutons toujours de nouveaux membres afin d'assurer un effectif minimum, mais aussi une continuité dans la transmission des connaissances. Nous avons d'ailleurs vu notre effectif augmenter de trois nouveaux membres.

Chaque aspirant doit suivre une première formation, dite base équipier. Il a ensuite la possibilité de suivre d'autres cours de spécialisation, tels que, par exemples, porteur d'appareil respiratoire, antichute ou tronçonneuse. Quatre aspirants ont réussi cette formation d'équipier en 2024, mais ce sont en tout plus de 600 heures de formation entre tous les membres de la compagnie.

Afin de garantir nos capacités opérationnelles, nous devons effectuer chaque année un certain nombre d'exercices. Le minimum légal pour chaque sapeur est d'être présent à quatre exercices dits de compagnie pour valider son année, et quatre de plus pour les porteurs d'appareil respiratoire. En 2024, la compagnie a totalisé 1415 heures d'exercices, à quoi s'ajoutent encore des heures d'entretien du matériel, de gardes et autres séances de gestion et de préparation, ainsi que d'interventions.

La compagnie peut être alarmée, la nuit entre 19h et 6h, ainsi que les week-ends et jours fériés et, pour cela, nous sommes équipés de bipeurs. Notre obligation est de garantir un effectif suffisant pour la mission, avec un chef d'intervention et un groupe sur le lieu du sinistre en 15 minutes. Dans les cas exceptionnels, nous pouvons également être engagés en journée.

Nos missions sont très variées, principalement lors de fortes intempéries, de grands vents, de défaillances techniques et plus rarement lors de sinistres avec incendie, mais encore pour la récupération d'insectes ou d'animaux.

Nous intégrons un système intercommunal de piquet de chefs d'interventions dit CI Seymaz en coopération avec les compagnies de Gy, Jussy et Meinier. Afin de nous coordonner efficacement, les cadres de ces compagnies se rencontrent régulièrement et des exercices en commun sont organisés par tournus. En 2024, les chefs d'intervention Seymaz ont été alarmés 61 fois, dont 29 sur nos deux communes, engageant à 16 reprises la compagnie, pour un total de 359 heures d'interventions.

Fait marquant en 2024, nos autorités nous ont permis de remplacer le Mazda de 1986, que beaucoup d'entre vous ont dû voir, par un modèle Volkswagen T6. L'affectation de ce nouveau 301/70 est la même, permettant le transport d'hommes et de matériel.

Nous voulons confirmer aussi notre fort attachement aux activités hors du cadre technique pompier, pendant lesquelles l'amitié et la camaraderie sont privilégiées. Ce pan est évidemment une mission de la compagnie auprès de la société, mais avant tout, elle permet de renforcer la confiance entre ses membres, tellement nécessaire en cas d'intervention. Pour cela, nous organisons des repas en commun, des activités comme la pétanque, et aussi une course annuelle.

Si ces mots vous ont donné envie de vous investir, vous former aux missions de sapeurs-pompiers et venir en aide à la population, mais aussi faire partie d'un groupe de copains, alors rejoignez-nous!

**Jérôme Ducimetière, capitaine
& Joseph Thorens, Conseiller municipal**



VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE**Bilan de l'aide communale à la mobilité douce 2024**

Durant l'année 2024, l'administration communale a subventionné l'achat de 12 vélos à assistance électrique (16 en 2023)

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)**Bilan de l'aide communale 2024**

Nouveaux abonnements + Renouvellements :

101 (105 en 2023) qui se répartissent selon les catégories suivantes :

Juniors :	47
Adultes :	28
Seniors :	26

ACTION SOCIALE**Action Trois Chêne pour l'Emploi 2024**

Permanence ouverte aux Presingeoises et Presingeois (fermée le vendredi)

Rue du Gothard 13

1225 Chêne-Bourg

Tél : 022 348 45 72 – Email : contact@3chene-emploi.ch

Nombre de visites pour la commune de Presinge en 2024 : 3 (7 en 2023)

Au total, 3807 consultations sur l'ensemble des 11 communes (Arve et Lac) concernées (4988 en 2023), soit une fréquentation en baisse de 23.68%.

RESTOSCOLAIRE**Année scolaire 2023-2024**

Nombre d'enfants inscrits : 52 (48 année scolaire 2022-2023)

Nombre de repas consommés : 5351 (5036 année scolaire 2022-2023)

DECHETS**Déchets produits par la commune en 2024 (en tonnes)**

Alu & Fer acier :	1.55 (t)	(1.1 en 2023)
Capsules café :	0.765 (t)	(0.435 en 2023)
Déchets cuisine :	6.35 (t)	(5.39 en 2023)
Objets encombrants :	63.16 (t)	(48.025 en 2023)
Ordures ménagères :	150.64 (t)	(148.590 en 2023)
Papier & carton :	31.39 (t)	(34.00 en 2023)
PET :	2.38 (t)	(2.14 en 2023)
Verre :	30.35 (t)	(26.09 en 2023)



CULTURE

Statistiques Bibliobus 2024

Inscription Adulte :	0
Inscription Jeunesse :	1
Nombre de tournées :	12
Prêts Adulte :	124 (249 en 2023)
Prêts Jeunesse :	913 (735 en 2023)
Fréquentation :	257 (181 en 2023)
Nb de Pers./Tournée :	21.4

RAMASSAGE DES TEXTILES

Ramassage par la Coordination Textile Genevoise
Poids en Kg : 3960 en 2024 (3564 en 2023)

ETAT CIVIL

Statistiques 2024

Naissances (y compris reconnaissances)
(bébés domiciliés dans la commune) : 3
Mariage célébré à Presinge : 1
Partenariat enregistré : 0
Demandes de naturalisation : 2
Décès : 12

MEDAILLES DE CHIENS

Durant l'année 2024, l'administration communale a délivré 48 marques de contrôle (médailles de chiens) aux propriétaires de chiens résidant sur le territoire de la commune (50 en 2023).

INTERVENTIONS DU SIS POUR NOTRE COMMUNE

13 interventions des sapeurs-pompiers professionnels du SIS en 2024 (sans les ambulances) :

Alarmes automatiques : 6
Animaux : 1
Incendies : 3
Inondations : 2
Sauvetage : 1
3 interventions des sapeurs-pompiers professionnels du SIS en 2024 avec ambulances

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SEULS (sans le SIS) POUR NOTRE COMMUNE

2 interventions des sapeurs-pompiers volontaires seuls en 2024

Animaux – Sauvetage : 1
Inondation – Voie publique – Canalisation / Conduite : 1

Depuis son dernier rapport, la commission s'est réunie deux fois. En automne 2024, elle a pris connaissance et approuvé le budget 2025. Il est composé de 4 244 548 fr. aux charges et de 4 245 548 fr. aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 1000 fr. Le 25 novembre 2024, le Conseil municipal l'a validé.

Le 7 avril 2025, la commission a pris connaissance des comptes de l'exercice 2024. Les comptes se soldent par un excédent de 1 358 277 fr. Ce résultat étant composé de charges à hauteur de 4 420 103 fr. pour un budget approuvé à hauteur de 4 541 803 fr. et de Fr. 5 778 380 fr. de revenus avec 4 542 620 fr. proposés au budget. Les investissements se sont élevés à 461 700 fr. En date du 12 mai 2025, le Conseil municipal a approuvé lesdits comptes.

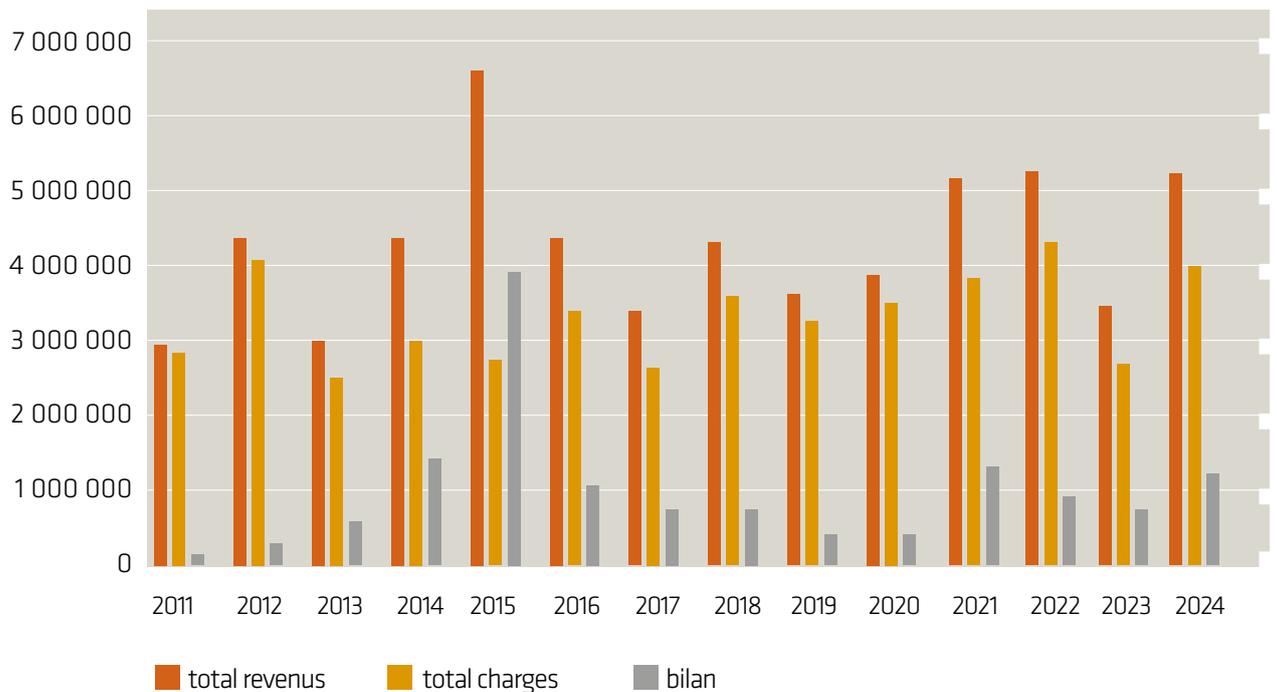
A l'analyse détaillée des éléments comptables de 2024, les charges de gestion directe de la commune ont été encore une fois contenues. La différence entre le budget et les comptes est liée à certains non-engagements de dépenses du fait de report ou d'anticipation. A

nouveau, ce résultat positif des comptes est à mettre sur le compte de recettes fiscales inattendues. Cette année, c'est un reliquat d'impôt de 2022 que le canton a comptabilisé.

La figure 1 résume les bilans des années 2010 à 2024.

Le bilan de notre commune est à nouveau positif. Il est le reflet des recettes apportées par les contribuables. Une gestion prudente des deniers publics contribue également à ces résultats.

Figure 1



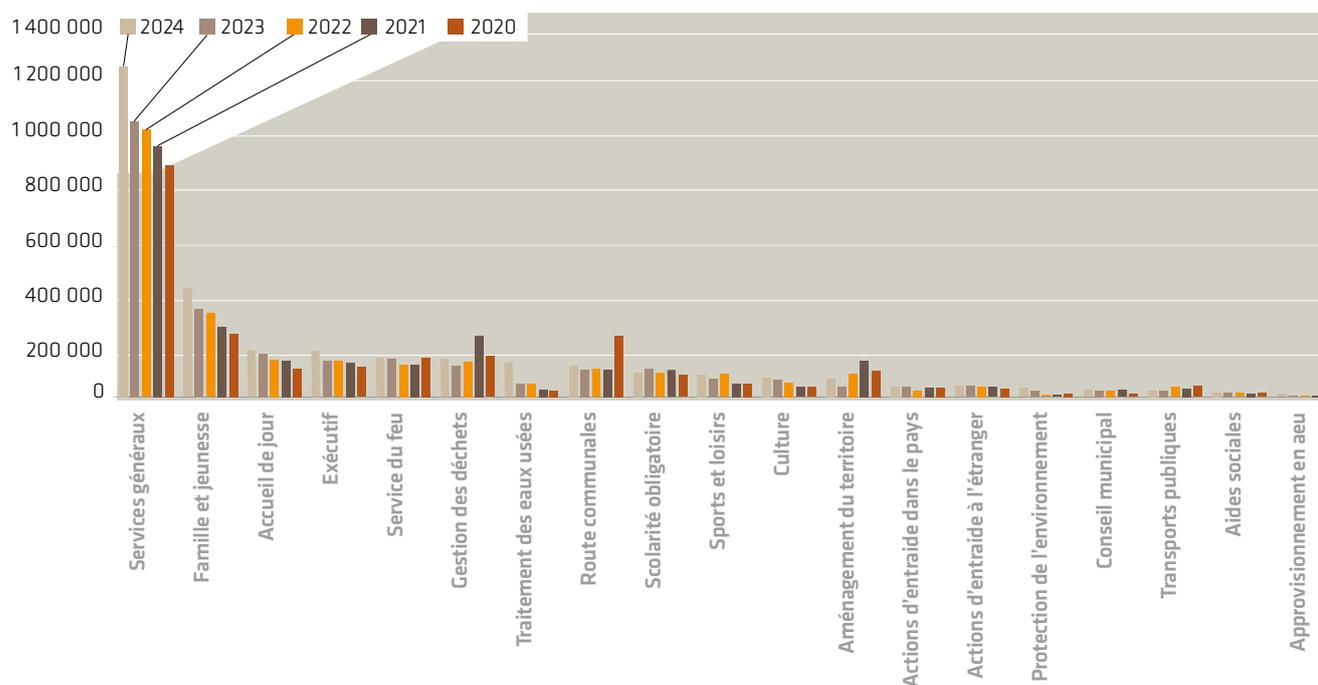
La figure 2 présente les charges par rubriques comptables et classées en ordre décroissant.

La répartition des dépenses suit le cours des années précédentes. Avec un bilan une fois de plus positif, la question de l'abaissement du taux de centime additionnel communal se pose. La commission des Finances, en collaboration avec les autres élus, devra étudier ce point en 2025 lors de l'élaboration du budget.

Le travail de la commission a été grandement facilité par la préparation effectuée année après année par la Fiduciaire Chavaz SA et Mme C. Radice, secrétaire générale, que nous remercions. Par ailleurs, la fiduciaire Anca Fiduciaire SA a recommandé l'approbation des comptes 2024.

Jacques-André Romand
président

Figure 2



**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2024
A L'ATTENTION DU CONSEIL COMMUNAL DE LA
COMMUNE POLITIQUE DE PRESINGE**

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels 2024 de la commune politique de PRESINGE, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2024 ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales émises par le *Service des Affaires Communales (SAFCO)* et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60)*. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune politique de PRESINGE, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels 2024 conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil communal, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

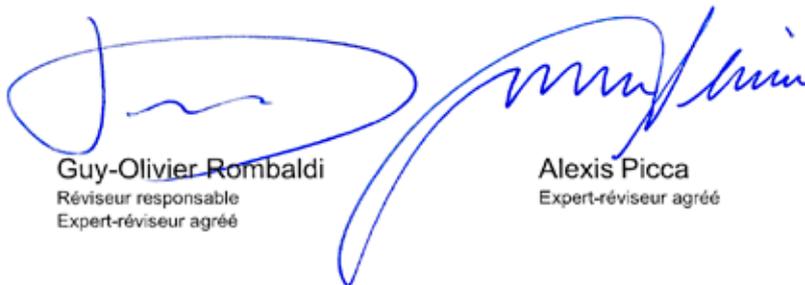
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales de l'article 68 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels.

Genève, le 29 avril 2025

ANCA FIDUCIAIRE S.A.



Guy-Olivier Rombaldi
 Réviseur responsable
 Expert-réviseur agréé

Alexis Picca
 Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

ACTIF	75 315 272.10	76 800 861.12
Patrimoine financier	68 739 152.87	70 375 631.45
Disponibilités et placements à court terme	3 776 187.47	5 577 155.45
Créances	1 489 891.44	1 794 211.78
Placements financiers à court terme	5 000 000.00	4 000 000.00
Actifs de régularisation	151 661.06	207 958.29
Placements financiers	502 015.00	561 325.00
Immobilisations corporelles PF	57 819 397.90	58 234 980.93
Patrimoine administratif	6 576 119.23	6 425 229.67
Immobilisations corporelles du PA	6 338 979.79	6 453 011.19
Immobilisations incorporelles	147 133.85	156 883.85
Participations, capital social	289 616.25	289 616.25
Subventions d'investissements	111 353.00	135 336.00
Amortissements complémentaires cumulés	-310 963.66	-609 617.62
PASSIF	75 315 272.10	76 800 861.12
Capitaux de tiers	14 094 893.94	14 222 206.00
Engagements courants	130 678.29	189 340.76
Engagements financiers à court terme	40 000.00	2 103 000.00
Passifs de régularisation	131 597.30	125 751.90
Provisions à court terme	549 488.07	614 150.31
Engagements financiers à long terme	12 723 000.00	10 660 000.00
Provisions à long terme	0.00	36 632.75
Engagements envers les financements spéciaux	520 130.28	493 330.28
Capital propre	61 220 378.16	62 578 655.12
Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	2 361 095.12	2 361 095.12
Fonds enregistrés comme capital propre	33 729.20	33 729.20
Excédent/découvert du bilan	58 825 553.84	60 183 830.80



ADMINISTRATION GENERALE

TOTAL DES CHARGES	1 148 614.88	1 307 139.00	1 236 249.76
TOTAL DES REVENUS	17 297.60	9 250.00	14 132.55

Conseil municipal et Exécutif

TOTAL DES CHARGES	160 980.00	164 213.00	197 929.43
Charges de personnel	133 170.65	133 713.00	170 035.73
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	27 809.35	30 500.00	27 893.70

Services généraux

TOTAL DES CHARGES	987 634.88	1 142 926.00	1 038 320.33
TOTAL DES REVENUS	17 297.60	9 250.00	14 132.55
Charges de personnel	567 633.40	612 220.00	582 523.67
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	166 326.48	254 970.00	180 110.16
Amortissements du patrimoine administratif	185 190.00	185 190.00	185 190.00
Charges de transfert	23 632.00	26 263.00	26 213.50
Charges extraordinaires	44 853.00	64 283.00	64 283.00
Taxes	0.00	0.00	0.00
Revenus divers	4 493.60	9 250.00	4 842.55
Revenus financiers	12 804.00	0.00	9 290.00

ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

TOTAL DES CHARGES	182 130.75	193 126.00	183 040.41
TOTAL DES REVENUS	2 780.00	2 000.00	2 305.00

Sécurité publique

TOTAL DES CHARGES	21 424.00	16 300.00	16 215.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12 924.00	16 300.00	16 215.00
Charges de transfert	8 500.00	0.00	0.00



	Comptes 31.12.2023	Budget 2024	Comptes 31.12.2024
Questions juridiques			
TOTAL DES CHARGES	10 356.70	16 340.00	12 027.45
TOTAL DES REVENUS	2 780.00	2 000.00	2 305.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20.00	200.00	10.00
Charges de transfert	10 336.70	16 140.00	12 017.45
Taxes	2 780.00	2 000.00	2 305.00
Service du feu			
TOTAL DES CHARGES	141 537.55	150 699.00	147 106.05
TOTAL DES REVENUS	0.00	0.00	0.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 729.55	10 500.00	4 070.35
Charges de transfert	136 808.00	140 199.00	143 035.70
Revenus de transfert	0.00	0.00	0.00
Défense			
TOTAL DES CHARGES	8 812.50	9 787.00	7 691.91
Charges de transfert	8 812.50	9 787.00	7 691.91
FORMATION			
TOTAL DES CHARGES	266 826.20	296 580.00	266 018.09
TOTAL DES REVENUS	63 082.11	75 153.00	59 234.19
Scolarité obligatoire			
TOTAL DES CHARGES	266 826.20	296 580.00	266 018.09
TOTAL DES REVENUS	63 082.11	75 153.00	59 234.19
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	147 421.20	168 894.00	139 014.09
Amortissements du patrimoine administratif	8 718.00	8 700.00	8 718.00
Charges de transfert	110 687.00	118 986.00	118 286.00
Taxes	52 963.11	64 350.00	49 007.19
Scolarité obligatoire - suite			
Revenus de transfert	10 119.00	10 803.00	10 227.00
CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
TOTAL DES CHARGES	129 931.38	188 275.00	152 026.12
TOTAL DES REVENUS	261.95	650.00	0.00
Culture, autres			
TOTAL DES CHARGES	62 496.45	92 641.00	70 840.17
TOTAL DES REVENUS	261.95	650.00	0.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	32 042.35	51 600.00	28 439.42
Charges de transfert	30 454.10	41 041.00	42 400.75
Taxes	261.95	650.00	0.00
Sports et loisirs			
TOTAL DES CHARGES	67 434.93	95 634.00	81 185.95
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	53 840.78	75 634.00	60 067.35
Charges de transfert	13 594.15	20 000.00	21 118.60



SECURITE SOCIALE			
TOTAL DES CHARGES	421 680.57	554 887.00	504 578.12
TOTAL DES REVENUS	38 951.00	38 171.00	82 489.00
Famille et jeunesse			
TOTAL DES CHARGES	327 505.67	458 101.00	408 117.87
TOTAL DES REVENUS	38 951.00	38 171.00	82 489.00
Charges de transfert	327 505.67	458 101.00	408 117.87
Revenus de transfert	38 951.00	38 171.00	82 489.00
Chômage			
TOTAL DES CHARGES	910.00	750.00	390.00
Charges de transfert	910.00	750.00	390.00
Aide sociale et domaine de l'asile			
TOTAL DES CHARGES	15 764.90	16 036.00	16 070.25
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3 626.40	3 300.00	3 565.20
Charges de transfert	12 138.50	12 736.00	12 505.05
Domaine social, non mentionné ailleurs			
TOTAL DES CHARGES	77 500.00	80 000.00	80 000.00
Charges de transfert	77 500.00	80 000.00	80 000.00
TRANSPORTS			
TOTAL DES CHARGES	141 391.90	191 034.00	156 297.06
TOTAL DES REVENUS	19 760.00	22 000.00	17 520.00
Circulation routière			
TOTAL DES CHARGES	107 958.90	150 913.00	125 404.21
TOTAL DES REVENUS	19 760.00	22 000.00	17 040.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	69 156.85	112 100.00	86 587.71
Amortissements du patrimoine administratif	34 913.00	34 913.00	34 913.00
Charges de transfert	3 889.05	3 900.00	3 903.50
Revenus de transfert	19 760.00	22 000.00	17 040.00
Transports publics			
TOTAL DES CHARGES	25 433.00	32 621.00	24 892.85
TOTAL DES REVENUS	0.00	0.00	480.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 600.00	3 600.00	1 669.85
Charges de transfert	23 833.00	29 021.00	23 223.00
Taxes	0.00	0.00	480.00
Transports, autres			
TOTAL DES CHARGES	8 000.00	7 500.00	6 000.00
Charges de transfert	8 000.00	7 500.00	6 000.00
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
TOTAL DES CHARGES	586 853.98	653 556.00	693 633.71
TOTAL DES REVENUS	75 963.85	74 038.00	80 997.10
Approvisionnement en eau			
TOTAL DES CHARGES	6 936.30	8 900.00	7 906.30

	Comptes 31.12.2023	Budget 2024	Comptes 31.12.2024
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 936.30	8 900.00	7 906.30
Traitement des eaux usées			
TOTAL DES CHARGES	401 391.43	430 544.00	445 243.92
TOTAL DES REVENUS	66 285.85	66 738.00	69 103.60
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	46 210.77	98 026.00	127 974.96
Amortissements du patrimoine administratif	89 070.00	98 147.00	82 898.00
Charges extraordinaires	266 110.66	234 371.00	234 370.96
Revenus de transfert	66 285.85	66 738.00	69 103.60
Gestion des déchets			
TOTAL DES CHARGES	119 094.32	161 512.00	139 885.54
TOTAL DES REVENUS	4 953.00	6 300.00	6 093.50
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	118 868.47	161 270.00	139 643.74
Charges de transfert	225.85	242.00	241.80
Taxes	4 953.00	6 300.00	6 093.50
Protection de l'environnement, autres			
TOTAL DES CHARGES	19 665.48	37 600.00	33 271.35
TOTAL DES REVENUS	4 725.00	1 000.00	5 800.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17 165.48	35 100.00	28 561.35
Charges de transfert	2 500.00	2 500.00	4 710.00
Taxes	4 725.00	1 000.00	5 800.00
Aménagement du territoire			
TOTAL DES CHARGES	39 766.45	15 000.00	67 326.60
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 746.35	15 000.00	67 326.60
Amortissements du patrimoine administratif	33 020.10	0.00	0.00
ECONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL DES REVENUS	34 751.44	36 900.00	36 179.07
Combustibles et énergie			
TOTAL DES REVENUS	34 751.44	36 900.00	36 179.07
Revenus financiers	34 751.44	36 900.00	36 179.07
FINANCES ET IMPÔTS			
TOTAL DES CHARGES	1 104 521.55	1 157 206.00	1 228 260.25
TOTAL DES REVENUS	4 462 236.32	4 284 458.00	5 485 523.57
Impôts			
TOTAL DES CHARGES	-131 744.37	81 316.00	218 185.54
TOTAL DES REVENUS	2 951 975.72	2 483 268.00	3 552 644.17
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-223 599.31	10 000.00	116 440.44
Charges de transfert	91 854.94	71 316.00	101 745.10
Revenus fiscaux	2 938 228.99	2 471 628.00	3 538 364.33
Taxes	684.09	0.00	1 558.04
Revenus de transfert	13 062.64	11 640.00	12 721.80



Conventions fiscales

TOTAL DES CHARGES	64 096.32	70 480.00	46 774.50
Charges de transfert	64 096.32	70 480.00	46 774.50

Péréquation financière et compensation des charges

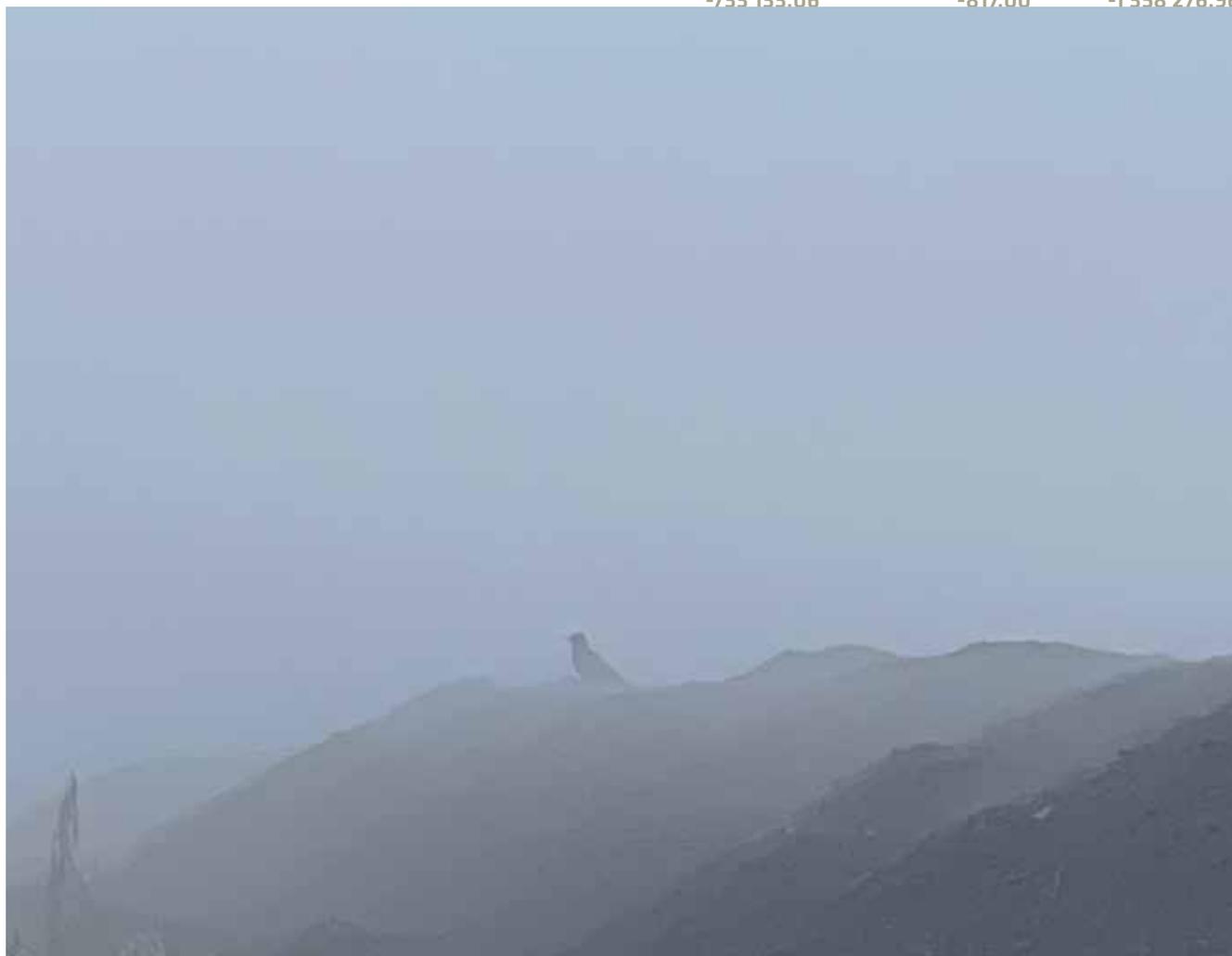
TOTAL DES CHARGES	292 341.00	0.00	0.00
TOTAL DES REVENUS	0.00	383 132.00	383 132.00
Charges de transfert	292 341.00	0.00	0.00
Revenus de transfert	0.00	383 132.00	383 132.00

Administration de la fortune et de la dette

TOTAL DES CHARGES	879 828.60	1 005 410.00	963 300.21
TOTAL DES REVENUS	1 510 260.60	1 418 058.00	1 549 747.40
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 477.06	1 500.00	1 648.75
Charges financières	878 351.54	1 003 910.00	961 651.46
Revenus financiers	1 510 260.60	1 418 058.00	1 549 747.40

TOTAL GENERAL

TOTAL DES CHARGES	3 981 951.21	4 541 803.00	4 420 103.52
TOTAL DES REVENUS	4 715 084.27	4 542 620.00	5 778 380.48
	-733 133.06	-817.00	-1 358 276.96





RÉSULTAT ÉCHELONNÉ

Désignation

Solde au
31.12.2023Budget
2024Solde au
31.12.2024

Charges d'exploitation	2 792 636.01	3 239 239.00	3 159 798.10
Charges de personnel	700 804.05	745 933.00	752 559.40
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	493 302.08	1 057 394.00	1 037 144.97
Amortissements du patrimoine administratif	350 911.10	326 950.00	311 719.00
Charges de transfert	1 247 618.78	1 108 962.00	1 058 374.73
Revenus d'exploitation	3 157 268.23	3 078 412.00	4 183 164.01
Revenus fiscaux	2 938 228.99	2 471 628.00	3 538 364.33
Taxes	66 367.15	74 300.00	65 243.73
Revenus divers	4 493.60	0.00	4 842.55
Revenus de transfert	148 178.49	532 484.00	574 713.40
Résultat d'exploitation	364 632.22	-160 827.00	1 023 365.91
Charges financières	878 351.54	1 003 910.00	961 651.46
Revenus financiers	1 557 816.04	1 464 208.00	1 595 216.47
Résultat financier	679 464.50	460 298.00	633 565.01
RESULTAT OPERATIONNEL	1 044 096.72	299 471.00	1 656 930.92
Charges extraordinaires	310 963.66	298 654.00	298 653.96
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-310 963.66	-298 654.00	-298 653.96
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	733 133.06	817.00	1 358 276.96

Objet	Durée	Crédit voté	Soldes 2023
Assain Louvière I	30 ans	422 900	0
Assain rte de Presinge	30 ans	150 000	0
Assain Louvière II	30 ans	426 500	247 391
Assain Louvière III	30 ans	1 240 230	839 640
Assain Cordonnières	30 ans	742 000	296 966
Rénovation Mairie	20 ans	2 274 589	1 707 898
rénovation préau	20 ans	290 000	217 960
PLQ-Dévelop village	5 ans	380 000	0
Assain Chevêches II	40 ans	620 000	473 760
Balayeuse	8 ans	142 000	53 250
Mairie parcelle 2604	30 ans	280 000	233 350
Salle Gallay, 29 rte Pré-Rojoux	30 ans	1 860 000	1 736 000
Ch Pré-Rojoux et Blesson	10 ans	175 000	154 471
Prestations AMO - DdV		77 000	75 022
Amén publics - DdV		330 000	72 113
Assain ch des Blessonniers	40 ans	516 000	3 533
Assain rte Louvière Presinge-Dessus	40 ans	60 000	108 646
contribution FIDU 23	30 ans	66 500	66 500
contribution FIDU 24	30 ans	26 200	

arrondis

10 378 919

6 286 500



Dépenses 2024	Recettes 2024	Amortissements 2024	Amort compl 2024	Soldes 31.12.2024
				0
				0
		13 020	234 371	0
		31 598		808 042
		15 744		281 222
		113 860		1 594 038
		8 718		209 242
		0		0
		13 536		460 224
		17 750		35 500
		9 330		224 020
		62 000		1 674 000
		17 163		137 308
				75 022
9 750				81 863
245 902				249 435
179 848		9 000		279 494
		2 217	64 283	0
26 200				26 200
461 700	0	313 936	298 654	6 135 610



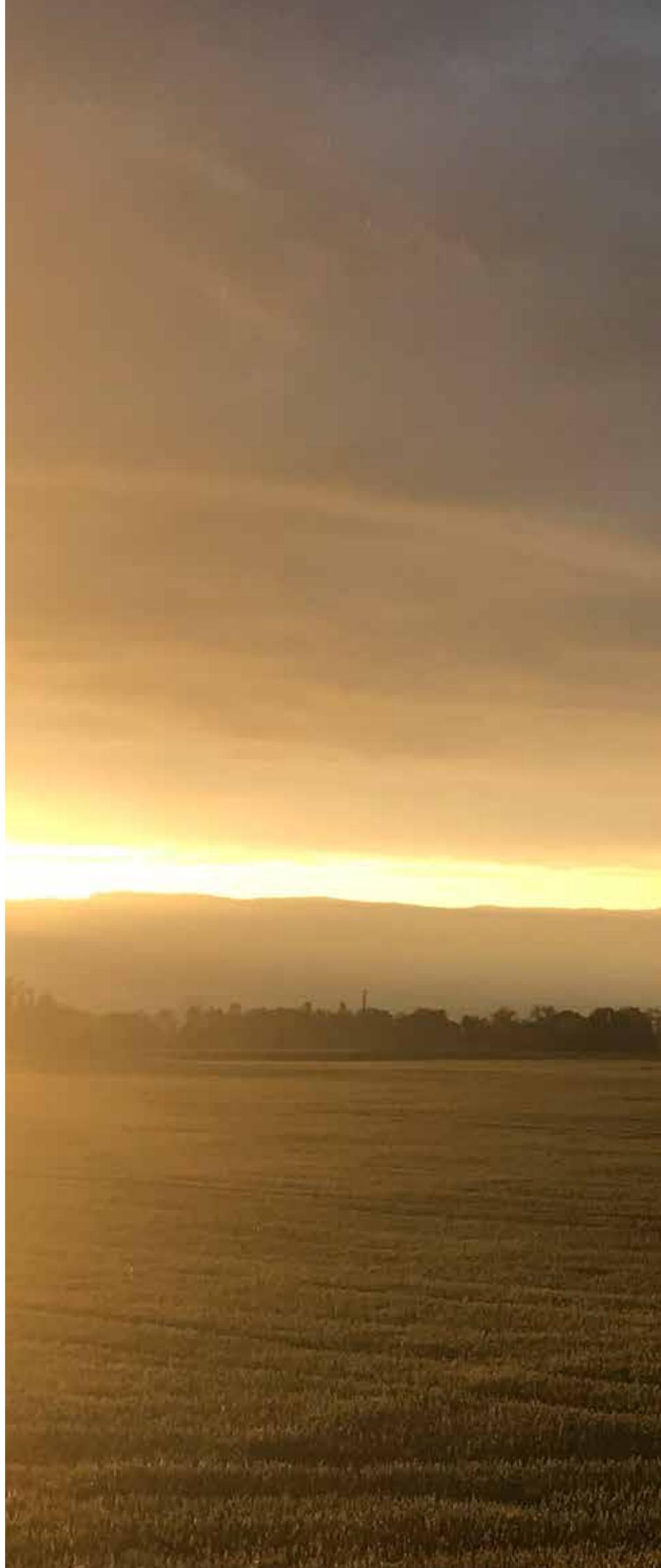


116 rte de Presinge
1243 Presinge

Tél: 022 759 12 52
Email: info@presinge.ch
Web: www.presinge.ch

**Heures d'ouverture
au public**

Mardi	8h - 10h
Mercredi	10h - 12h30
Jeudi	16h30 - 18h
Vendredi	10h - 11h30



Secrétariat

Commune de Presinge

Photos

Jean-Charles Rochat

Mise en page

Expression Créative Presinge

